

**Sujet :** [INTERNET] Méthanisation SAS Naturalgie

**Date :** 30/03/2022 22:23

**Pour :** "pref-enquetespublicques@haute-saone.gouv.fr" <pref-enquetespublicques@haute-saone.gouv.fr>

Bonjour,

Je suis contre le projet d'usine de méthanisation Naturalgie pour les raisons suivantes :

- Ce projet ne vise pas à valoriser des déchets, mais à utiliser 95% de culture pour alimenter le méthaniseur.
- L'ensemble des cultures utilisées (CIVE) sont des cultures principales, car l'utilisation des terres pour le méthaniseur durent plus de 6mois par ans.
- Accapuration des terres agricoles pour de terre à vocation d'énergie, contraire au projet de PLUI de la CCPR.
- Les cultures utilisées sont gourmandes en eau, or il s'agit d'une ressource précieuse.
- L'usine de méthanisation est dimensionnée pour des tonnages bien supérieurs à 99t / jour.
- Les surfaces d'épandage déclarées sont trop faibles pour garantir une sécurité écologique
- Le principe d'autocontrôle des intrants, des digestats et de leur épandage ne permettent pas de garantir une sécurité environnementale.
- L'essentiel des trajets effectués pour alimenter et évacuer l'usine sont réalisés sur des routes départementales, communales et agricoles non adaptées à une augmentation de trafic poids lourds de par leur structure ainsi que par leurs caractéristiques géométriques. On peut noter, le risque d'augmentation d'accidents dans les villages traversés.
- Le gaz racheté aux porteurs du projet est fortement subventionné alors qu'il est émetteur de Gaz à effet de serre 80 fois plus impactant que le CO2
- Nuisances sonores, olfactives, pollutions visuelles, autour des sites du projet (usine, bassins, épandage).
- Culture pour de l'énergie au détriment de l'alimentation humaine et animale.
- Utilisation de beaucoup d'énergie (culture, trajets en camion/tracteur diesel) pour en produire très peu
- Destruction des vers de terre par épandage de digestat sous forme Ammoniacale.
- Production de Méthane pour Besançon alors que la zone impactée par les pollutions n'aura aucun m3 de gaz à consommer.
- Risque d'explosion, d'incendie ainsi que de fuite des digestats dans les milieux fragiles (zones humides, cours d'eau)

Cordialement,

Alexandre Gogneau